

## Le mot du Président

**Dans** l'attente ! Dans l'attente tout d'abord, à l'heure où nous écrivons cette lettre, des beaux jours qui tardent à s'installer et qui vont enfin signer l'arrivée de l'été. Puis, au lendemain de ce temps particulier qu'est la période électorale, dans l'attente de renouveau. Sans être naïf et bien conscient des étroites marges de manœuvre permises, une nouvelle politique sociale, plus humaine, sans moyens budgétaires supplémentaires va permettre à un grand nombre de mieux vivre ces temps incertains. Pour ma part, j'ai un vrai regret de pas avoir ni vu ni entendu, lors de ce grand débat démocratique, aborder les vraies questions qui se posent à nous : mondialisation, redéfinition des règles économiques, aboutissement de la construction européenne plus encline à la solidarité des peuples.

Depuis avril, Laurent BATTUT a rejoint Manzat Communauté et occupe le poste de Directeur Général des Services. Mme Frejat est responsable du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

A cette même date, nous avons voté notre budget communautaire. Il est conforté cette année par les premiers retours financiers des nouvelles activités industrielles de Saint Georges de Mons, mais ils ne couvrent pas les prélèvements effectués sur notre budget, par la réforme fiscale de 2010. C'est donc avec la plus grande prudence que nous engageons tout nouveau projet. Nous nous recentrons aujourd'hui sur le fonctionnement des

services que dispensent Manzat Communauté, recherchant l'adaptation aux besoins nouveaux. Cette année, la priorité est mise sur le service d'aides à domicile qui concerne environ trois cents bénéficiaires aidés par près de cinquante agents.



L'arrivée de Châteauneuf-les-Bains au sein de Manzat Communauté se précise. Outre l'intérêt de voir cette commune rejoindre le contour cantonal, les simulations fiscales et financières ne font apparaître aucun frein à cette extension du territoire communautaire. Dès 2013, la communauté de communes devrait être composée de neuf communes où vivent près de 9000 habitants.

Le 14 juillet, la soirée « tricolore et festive » se déroulera à Charbonnières-les-Vieilles qui met les petits plats dans les grands pour recevoir Manzat Communauté. Rendez-vous donc pour cette soirée forte d'émotions et empreinte d'amitié.

**Le Président**  
**Jean-Marie MOUCHARD**



## Ressources humaines

### Nouveau Directeur des Services de Manzat Communauté

Depuis le premier avril dernier, Laurent BATTUT a pris ses fonctions de Directeur Général des Services de Manzat Communauté en remplacement d'Anne FREJAT.

Laurent BATTUT est titulaire du grade d'Attaché principal et arrive de la Mairie de Saint-Georges-de-Mons où il a assuré

### Création du poste A.C.M.O

L'autorité territoriale a pour obligation (décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié) de désigner dans les services un ou plusieurs **Agents Chargés d'assurer la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (A.C.M.O)**. Depuis le premier juin 2010, la commune de Saint-Georges-de-Mons a mis à disposition de Manzat Communauté Monsieur Cyril FOURNIER, qui exerce depuis lors les fonctions d'ACMO et d'agent d'entretien, sur la base d'un temps complet.

Il a pour mission d'évaluer les risques professionnels susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents de tous les services de Manzat Communauté et son CIAS. Ces risques sont répertoriés dans un document unique. Plus tard, cette mission sera élargie à toutes les communes appartenant à la communauté.

Des visites de locaux sont réalisées avec les agents en situation afin d'appréhender les conditions réelles d'activités. Elles sont suivies de rencontres avec les agents. La pratique de cette politique de prévention des risques professionnels permet :

- d'améliorer la qualité des conditions de travail des employés en termes de sécurité, d'hygiène et de confort ;
- d'atténuer pour l'employeur les conséquences humaines, financières et juridiques qu'entraînent les accidents de travail car un risque repéré, prévenu peut-être évité ;
- de renforcer le dialogue social et la confiance entre le personnel et l'employeur à travers ces travaux de groupe.



Laurent BATTUT, Directeur Général des Services de Manzat Communauté

les fonctions de Directeur Général des Services pendant dix ans. Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en gestion des collectivités territoriales, il a exercé ces missions de direction de collectivités depuis 1993.

## Du nouveau pour le diagnostic prospectif du foncier agricole



Comme évoqué dans notre précédente Lettre d'information, Manzat Communauté a lancé mi-2011 son diagnostic prospectif du foncier agricole.

Entre janvier et mars 2012, les chargés d'étude de CER France 63 Horizon (association de gestion et de comptabilité) ont ainsi rencontré plus d'une cinquantaine de chefs d'exploitations « à enjeux » - notamment ceux ayant plus de 50 ans sans repreneur(s) identifié(s) - et de candidats à l'installation.

Ce diagnostic a pour but, à terme, de disposer d'une cartographie exhaustive du parcellaire exploité, de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et d'initier des opérations d'échange de foncier à l'amiable.

Deux réunions publiques de restitution seront organisées en **septembre**. **Les dates seront communiquées prochainement par voie de presse et sur le site Internet de Manzat Communauté, [www.manzat-communaute.fr](http://www.manzat-communaute.fr)**. Nous vous attendons nombreux.





## Un chantier intercommunal à Manzat

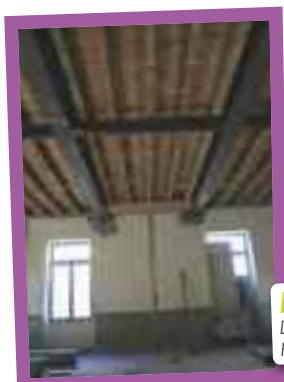
D'importants travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne école Sainte Madeleine sont en cours actuellement dans le bourg de Manzat. L'objectif est de réaliser dans ce bâtiment et à l'emplacement de la boulangerie, un ensemble qui comportera le siège de Manzat Communauté, la médiathèque intercommunale et le relais assistants maternels (RAM).

Ce type de chantier, mélange d'ancien et de neuf, est particulièrement délicat et le phasage des travaux plus difficile à organiser, dans la mesure où l'environnement est à prendre en compte.

Après trois mois de préparation du chantier pendant l'été 2011, les travaux ont commencé ; aujourd'hui, ce nouveau complexe commence à s'intégrer au centre du bourg.



**Octobre – Novembre 2011**  
 Démolition des annexes de la boulangerie  
 Consolidation des ouvrages existants



**Février 2012**  
 Départ du four de la boulangerie pour désamiantage  
 Renforcement du plancher du premier étage



**Mars 2012**  
 Début des fondations de l'agrandissement



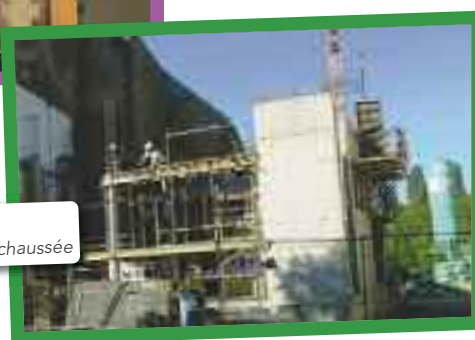
**Début Avril 2012**  
 Plafond de la salle du Conseil communautaire  
 au premier étage



**Début Mai 2012**  
 Réfection de la couverture  
 Pose des menuiseries extérieures



**Fin Avril 2012**  
 Construction du sous-sol



**Juin 2012**  
 Elévation du rez-de-chaussée

## Marché fleuri et gourmand : 9<sup>e</sup> édition réussie !

Le 13 mai 2012, le 9<sup>ème</sup> marché fleuri et gourmand de Manzat Communauté, s'est déroulé sur l'esplanade autour de la salle polyvalente et à l'intérieur de celle-ci. Le beau temps - qui se fait rare cette année - a daigné accompagner cette manifestation communautaire à laquelle près de cinquante exposants avaient répondu présents et ont ainsi participé à la réussite de cet événement en faisant découvrir leurs produits et spécialités.

Accompagnés par la musique des groupes Tam's et Some Skizoid Men, les visiteurs ont pu laisser libre cours à leurs envies : fleurs et plantes pour les amoureux du jardin ; vins, miels, confitures, ... pour les gourmands ; bijoux pour les dames ; peintures, vanneries, sculptures sur bois, ... pour les artistes. Quant aux plus petits, ils ont été ravis par les attractions gratuites telles que : quads, balades en poney et manège.

La buvette a été animée par le comité des fêtes et l'association des conscrits de Manzat.

Egayée par les tours de magie du jeune Magic Chamalo, cette belle journée a connu une grande affluence. Elle s'est terminée par la distribution de très beaux lots, généreusement offerts aux gagnants de la tombola, par les commerçants de Manzat, les exposants et les sponsors régionaux aux gagnants de la tombola.

L'année prochaine cette manifestation communautaire soufflera ses dix bougies !



## La soirée tricolore communautaire : Rendez-vous le 14 juillet 2012

C'est la commune de Charbonnières-les-Vieilles qui accueillera cette année la soirée tricolore communautaire.

Cette manifestation se déroulera avec le festival « Jazz sauce Combrailles » traditionnellement organisé sur la commune. Deux orchestres « Sac à pulses » et « Jean-Pierre SALVAT Quartet » animeront la partie musicale. Un repas Nouvelle-Orléans sera

servi sur réservation sous deux chapiteaux géants.

Un service de petite restauration rapide, une buvette et un feu d'artifice sonorisé seront proposés comme chaque année. L'apéritif sera offert par Manzat Communauté aux sons de l'orchestre de l'Union Musicale en Combrailles.

Rendez-vous le 14 juillet à partir de 19 heures 30 à Charbonnières-les-Vieilles.





# zones d'activités

## Les zones d'activités de Manzat Communauté

Manzat Communauté possède des zones d'activités appelées à se développer par leur proximité de l'autoroute. De nombreuses entreprises y sont déjà installées.

Commune Zone	Vocation	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Surface occupée (m <sup>2</sup> )	Surface disponible (m <sup>2</sup> )	Entreprises installées	Plan
Queuille ZAC de Queuille	Industrielle Commerciale Artisanale	225 700	43 700	156 500		
Les Ancizes-Comps Zone de la Plaine du Champ	Industrielle Artisanale	78 800	49 300	22 700	AMTA (mécanique générale) ATI COMBRAILLES (installation de structures métalliques) EL MANDINI (transporteur-dépôt) PRADIER (BTP)	
Charbonnières-les-Vieilles Zone de Gannes	Artisanale	11 400	7 100	4 300	FUSIONS (fonderie d'art) CABIRIA (fonderie d'art)	
Saint-Georges-de-Mons Zone de Suquet	Industrielle	114 100	101 950	2 450	ALTEAD INDUSTRIES (dépôt) DIETAL (luminaires fluorescents) DOSTREVIE Patrick (menuiserie) GELMONT-GELDOME (surgelés) PINTO (produits pétroliers) ROCHE (fromager) RUBIO (électricien) SERANGE (électricité-dépôt) SIBYLUX (luminaires)	
Manzat Zone de Boulhat	Production d'énergie renouvelable	233 800	1 000	terrain actuellement «gelé»	Centre départemental d'Intervention Routière	

# Budget

## 1. Fiscalité 2012

Les taux d'impôts des ménages en 2012 restent inchangés à ceux votés en 2011, soit :

- Taxe d'Habitation : 9.98%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 2.53%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 30.78%

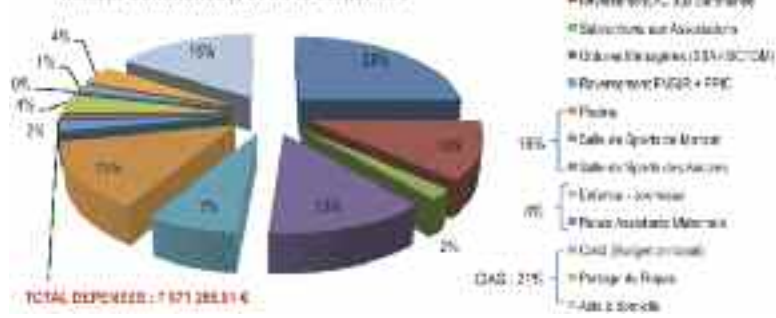
## 2. Budget primitif 2012 Fonctionnement

Le Budget Primitif 2012 s'équilibre en fonctionnement à 7 971 288.91 €, tous budgets de Manzat Communauté et du CIAS confondus.

### Budgets de Manzat Communauté :

- Budget Principal (dont la part de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – SBA) : **4 585 882.96 €**
- Budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères – SICTOM : **366 200.00 €**
- Equipements Sportifs : **1 065 959.30 €**
- Enfance – Jeunesse : **267 706.50 €**
- Budgets Economiques : **281 335.53 €**

Répartition des Dépenses de Fonctionnement 2012 - Manzat Communauté et CIAS confondus



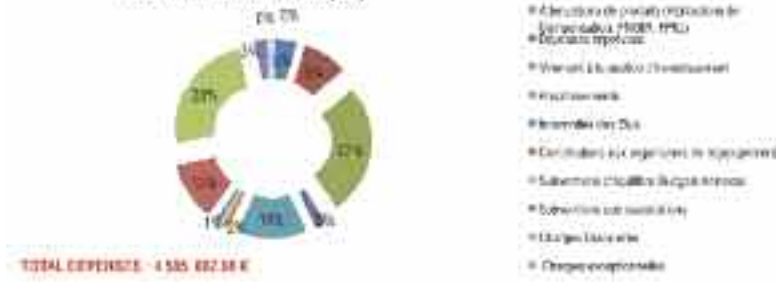
On retrouve dans chacun de ces budgets annexes, les charges de gestion courante, les charges liées au personnel propre à chaque service, la part attribuée à l'investissement, les intérêts d'emprunt et l'amortissement.



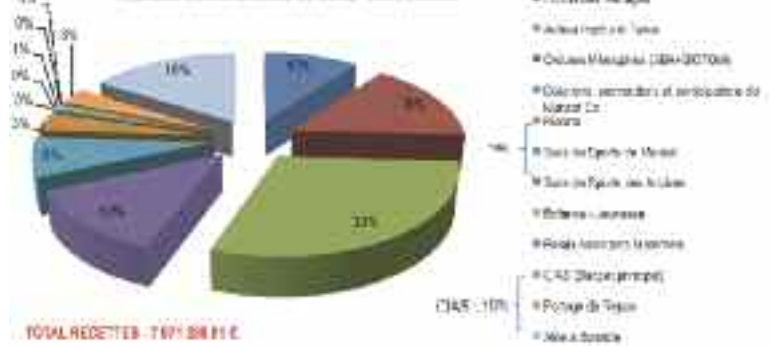
### Budgets du CIAS de Manzat Communauté :

- Budget Principal : **122 143.70 €**
- Portage de Repas : **242 952.65 €**
- Aide à domicile : **1 039 108.27 €**

Répartition des Dépenses de Fonctionnement 2012 - Manzat Communauté (BP)



Répartition des Recettes de Fonctionnement 2012 - Manzat Communauté et CIAS confondus



**Les recettes de fonctionnement** sont constituées pour l'essentiel des impôts et taxes (46% du budget total). Les dotations ne représentent que 8%. En ce qui concerne la part d'enlèvement des ordures ménagères, la communauté de communes sert simplement de boîte aux lettres (soit 13% du budget total). Les recettes propres des budgets du CIAS, des Equipements Sportifs et de l'Enfance – Jeunesse sont très faibles, puisqu'elles ne représentent que 23% du budget total et sont constituées pour l'essentiel des recettes liées au service d'aide à domicile. Enfin, 10% proviennent de l'excédent de fonctionnement cumulé sur les années précédentes.



## 3. Budget primitif 2012 - Investissement

La section d'Investissement tous budgets confondus est équilibrée à **4 550 353.97 €**.

Les projets de la Médiathèque-RAM-Siège de Manzat Communauté et de la Maison de la Musique représentent 2 863 599.70 €. Ils seront financés par l'emprunt.

Il est prévu 391 140 € pour la voirie communautaire et 30 000 € pour la salle de sports des Ancizes.

Le déficit d'investissement reporté des années antérieures est d'environ 10%.

3% des dépenses globales correspondent au remboursement en capital des emprunts.

Les dépenses d'études (Programme Local de l'Habitat (PLH), diagnostic foncier, restructuration de l'EHPAD des Ancizes-Comps) représentent 3 %.

Il est également prévu des investissements pour la modification du service de portage de repas fin 2012 et l'aménagement complémentaire des locaux du CIAS à Saint-Georges-de-Mons.

Quelques travaux sont nécessaires à la piscine.

Enfin, une partie du fonds documentaire de la future Médiathèque intercommunale «tête de réseau» doit être acquise au cours de l'année 2012.

### 4. LEXIQUE

**AC** : Attributions de Compensation. Différence entre les recettes provenant de la Contribution Economique Territoriale (CET), (anciennement la Taxe Professionnelle), et les charges provenant du transfert de compétences. Ce montant, positif ou négatif, est reversé aux communes membres ou à la communauté de communes. En ce qui concerne Manzat Communauté, les AC sont reversées aux communes membres de la communauté de communes.

**FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010, ce fonds a été créé pour neutraliser les effets de la réforme, pour éviter aux collectivités soit de s'appauvrir soit de s'enrichir. Manzat Communauté cotise pour le FNGIR.

**FPIC** : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

**PLH** : Programme Local de l'Habitat.

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

### Lettre communautaire

Avez-vous reçu les deux dernières lettres ?

Numéro 14 (juillet 2011)  Oui  Non

Numéro 15 (février 2012)  Oui  Non

Trouvez-vous les informations intéressantes ?

pratiques (coordonnées, manifestations) ?  Oui  Non

Quelles rubriques vous intéressent le plus ?

Aktivités  Oui  Non

Articles thématiques  Oui  Non

Budget  Oui  Non

Manifestations  Oui  Non

L'aspect graphique de la lettre vous plaît-il ?  Oui  Non

Quelles informations supplémentaires souhaiteriez-vous ?

.....

Quelles améliorations pourrions-nous apporter ?

.....

Si vous souhaitez être contacté(e) (facultatif)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél : .....

Email : .....

**Questionnaire à déposer à la Mairie de votre résidence, de préférence avant le 15 septembre 2012**

**Nous vous remercions vivement de votre participation. Vos avis nous permettent d'améliorer nos moyens de communication.**

### Agenda



#### VOUS ÊTES HABITANT(E) DU TERRITOIRE

Avez-vous reçu les deux derniers agendas ?

2011  Oui  Non

2012  Oui  Non

Cet agenda de poche vous est-il utile ?  Oui  Non

Quels types d'informations vous intéressent le plus ?

Les services de Manzat Communauté et CIAS  Oui  Non

Les coordonnées et horaires des Mairies  Oui  Non

Les coordonnées des écoles  Oui  Non

Les coordonnées des professionnels de la santé  Oui  Non

Les coordonnées des associations  Oui  Non

Les commerçants/ artisans (encart publicitaire)  Oui  Non

Quelles informations supplémentaires souhaiteriez-vous ?

.....

Quelles améliorations pourrions-nous apporter ?

.....

#### VOUS ÊTES COMMERÇANT(E)/ ARTISAN/ PRESTATAIRE DE SERVICE

Avez-vous été contacté(e) pour la campagne publicitaire ?  Oui  Non

L'agenda est pour vous un moyen efficace de publicité ?  Oui  Non

Êtes-vous prêt(e) à renouveler la publicité tous les ans ?  Oui  Non

Quelles améliorations pourrions-nous apporter ?

.....





# Manifestations

<b>Vitrac</b>	23/06 au 2/09	<b>9<sup>e</sup> édition de l'Été des épouvantails</b> (balade gratuite et jeu concours), dans les rues du bourg, organisée par le Comité d'Animation de Vitrac - Rens. : Mr Didier COUVE au 04 73 86 94 66
<b>St-Georges-de-Mons</b>	2-7/07	<b>Exposition de peintures "Lumières d'Auvergne"</b> de Mr FONGARNAND Max (huiles figuratives dans un style impressionniste), au musée MARTIN PAILHOX. Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15h à 17h, jeudi et samedi de 10h à 12h.
<b>Les Ancizes-Comps</b>	7 et 8/07	<b>4<sup>e</sup> Comps'été</b> Samedi 7 juillet : courses à pied de 5 et 10 km, feu d'artifice à partir de 23h. Dimanche 8 juillet : randonnée pédestre à partir de 9h, suivi d'un repas (bœuf à la broche) sur réservation - Rens. : 04 73 86 83 46
<b>Manzat</b>	13/07	<b>Concert du groupe folklorique serbe</b> , à 20h30 à la salle polyvalente, suivi d'une soirée populaire sur la place de l'église, organisé par le Comité des Fêtes. Entrée gratuite - Rens. : Mr. Michel MESONERO au 04 73 86 60 58
<b>Charbonnières-les-Vieilles</b>	14/07	<b>Soirée tricolore</b> (organisée par Manzat Communauté), jumelée avec la <b>7<sup>e</sup> édition du Festival « Jazz Sauce Combrailles »</b> (organisée par l'Echo de la Morge) avec deux orchestres « Sac à pulses » et « Jean-Pierre SALVAT Quartet » ; Apéritif Républicain avec l'Union Musicale en Combrailles, repas Nouvelle Orléans sur réservation (04 73 86 63 39), spectacle pyrotechnique - Rens. : Mr. Pierre-Luc BASSET au 06 22 15 54 97
<b>St-Georges-de-Mons</b>	14/07	<b>Apéritif concert</b> de l'Union Musicale en Combrailles suivi d'un <b>Pique Nique Républicain</b> , sur la place des Anciens Combattants, tables et chaises installées, à partir de 12h. Venez avec votre panier et la municipalité vous offre les boissons, les saucisses et andouillettes grillées.
<b>Queuille</b>	14/07 au 22/08	<b>Exposition de peintures, sculptures et céramiques</b> (vernissage le vendredi 13 juillet 2012 à 18 h), à la salle des fêtes, de 15h à 19h
<b>St-Georges-de-Mons</b>	21/07-4/08	<b>Expositions de peintures</b> de Mireille GARDARIN (aquarelles, huiles et acryliques), d'Anabelle GIRAUD (dessins à l'encre), d'Adélia ASTAIX et de Véronique BALLOT (peintures à l'huile), au musée MARTIN PAILHOX. Horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15h à 17h, jeudi et samedi de 10h à 12h.
<b>Loubeyrat</b>	1/09	<b>« CORNEMUS'AILLES »</b> , randonnée musicale, à partir de 14h à la salle polyvalente, en soirée le repas sur réservation avec le bal traditionnel, organisé par le Comité d'Animation de Loubeyrat et l'association Cherchepais - Rens. : 04 73 86 51 86
<b>Vitrac</b>	15 et 16/09	<b>Représentations théâtrales « Ainsi soient-elles »</b> d'Eric BEAUVILLAIN, par la Troupe de Théâtre "Les Charmeix" de Vitrac - Rens. : Mr Gabriel CHOMILIER au 04 73 86 93 04
<b>Saint-Angel</b>	28/09	<b>Concert de « NOS ZIGUES »</b> , organisé par Manzat Communauté, dans le cadre des spectacles « Automnales » du Conseil Général, à 20h30 à la salle polyvalente - Rens : Mairie de Saint-Angel au 04 73 86 64 55 et Manzat Communauté au 04 73 86 99 19
<b>Les Ancizes-Comps</b>	2/10	<b>Spectacle d'Arnaud COSSON (one show)</b> , à 20h30, au cinéma La Viouze, organisé par les Mardis du Rire (Foyer Rural des Ancizes) - Rens. : 06 99 76 93 55
<b>Loubeyrat</b>	6/10	<b>Spectacle musical et déambulatoire « DES LYRES A BOUQUINVILLE »</b> , dans le cadre de « Bibliothèques en fête » en collaboration avec le Conseil Général, à 18h à la salle polyvalente- Rens. : 04 73 67 95 28 (mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h)
<b>Vitrac</b>	20/10	<b>Soirée Cabaret avec « Les Cravattes en Bois »</b> , organisée par le Comité d'Animation - Rens. : Mr Didier COUVE au 04 73 86 94 66
<b>Charbonnières-les-Vieilles</b>	21/10	<b>Fête du cidre</b> , au Moulin des Desniers - Rens. : Mr. Claude CATTEAU au 04 73 86 54 32
<b>Queuille</b>	21/10	<b>Course d'endurance sur le terrain de motocross et alentours</b> , organisée par l'Amicale des Motards de Queuille, ouverte aux licenciés UFOLEP - Rens.: Mr Laurent GARACHON au 04 73 86 93 50
<b>Les Ancizes-Comps</b>	4/12	<b>Spectacle de Patrick COTTET-MOINE (mimes et humour)</b> , à 20h30, au cinéma La Viouze, organisé par les Mardis du Rire (Foyer Rural des Ancizes) - Rens. : 06 99 76 93 55

## MANZAT COMMUNAUTÉ

13, rue Victor Mazuel - 63140 Manzat  
Tél. 04 73 86 99 19 - Fax 04 73 86 99 20  
Courriel : manzat-communauté@orange.fr  
[www.manzat-communauté.fr](http://www.manzat-communauté.fr)

Horaires : lundi au vendredi  
8h00-12h00 et 13h00-17h00

Directeur de publication  
M. J.-M. MOUCHARD, Président  
de la Communauté de Communes

Rédacteur en chef  
M. Jacques JARLIER, Président  
de la commission « Communication »

Crédit photo  
SMADC et Manzat Communauté

Réalisation  
L'imprimeur.com - 04 73 38 82 95  
63200 Mozac  
Imprimé sur du papier 100% recyclé

